FONDÉ EN 1891

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 14 Mars 1921

EXPULSION PAR LE VIDE

Pour faire partir ses locataires, un propriétaire lillois démolit la maison

Par un artifice oratoire inspiré d'un louable sentiment et désireux de faire aboutir sans retard les nouvelles dispositions législatives sur les loyers, présentées par lui comme avantageuses aux propriétaires, le ministre de la Justice, faisant mine d'ignorer les récents scandales d'Hersin-Coupigny et de Canteleu, déclarait dernièrement à la Chambre qu'en vertu de la circulaire de son prédécesseur aux Parquets, toute expulsion était impossible.

Cette assertion était malheureusement démentie par les faits, car il s'est trouvé, dans le Nord et le Pas-de-Calais, des huissiers disposés à se faire les exécuteurs des convoitises capitalistes, avec le concours de la force armée et l'apparat plus ou moins brutal de l'application de la Loi, prévalant sur les circulaires ministérielles les mieux intentionnées.

Les agents de l'autorité ne jetaient pas partout les enfants au ruisseau, mais ne se faisaient pas faute de mettre les occupants sur la rue, avec leurs meubles.

Les formes légales étaient, en apparence, respectées.

Pour s'éviter les démarches en référé, les frais de ministère d'huissier et simplifier la procédure, un propriétaire lillois, nouveau riche de la rue de Paris, a trouvé un moyen plus expéditif, moins coûteux, et peut-être inédit : il a rendu inhabitable le logement des locataires qu'il voulait faire déguerpir.

Si ce procédé se généralisait, les huissiers seraient les premiers à s'en plaindre.

Depuis une quinzaine d'années, la famille Bruyens, composée du père, de la mère, d'une fille et d'un garçonnet de douze ans, occupe, au 56 de la rue Gantois, à Lille, une modeste maison ouvrière, d'un loyer mensuel de 44 francs, qu'elle paie régulièrement. Elle a, comme sous-locataire, une femme âgée, Mme Dehaye, employée à l'Union de Lille.

L'immeuble, appartenant à Mme Meysink-Dandauw, rentière à Iseghem, fut acheté, ces temps derniers, par un négociant lillois, avide d'en retirer un rapport lucratif.

N'envisageant que ses intérêts personnels, il donna congé, pour le 21 janvier, à M. Buyens. Celui-ci excipa d'une prorogation en règle, lui donnant le droit de rester dans la maison jusqu'au 24 octobre prochain, aux conditions primitives du bail.

Ce papier bleu ne faisait pas l'affaire du propriétaire et brisait son essor de spéculation.

Homme d'imagination et de ressources, il ne se tint pas pour battu et se promit d'avoir raison de la loi.

Lundi dernier, une équipe de démolisseurs, recrutés par ses soins, arrivaient rue Gantois, et, sur ses indications, se mettaient résolument à l'œuvre.

En cinq sec, les plafonds furent éventrés, les portes et les fenêtres enlevées ; un mur, séparant deux chambres contiguës, fut percé à jour. Les meubles, les lits, les ustensiles de cuisine disparurent sous une couche poussiéreuse de plâtras.

Sous cette trombe dévastatrice, les habitants n'avaient plus qu'à s'enfuir, ce qu'ils firent au plus vite, au risque d'être précipités dans la cave, par les escaliers branlants, aux marches disjointes.

Vidée de ses parties essentielles, pareille à une bâtisse sinistrée du front, l'habitation est maintenant vacante, ouverte à tous les vents et pleurant la misère par ses cloisons béantes.

Pendant les sombres années d'invasion ennemie, nous avons vu des maisons bouleversées par des obus ou des bombes. Le spectacle est identique, mais, en la circonstance, il n'est qu'un fait de guerre capitaliste.

Prévenue de cet acte de vandalisme, l'Union des Locataires, toujours sur la brèche pour combattre les abus, en a aussitôt saisi la Justice.

Au début de cette semaine, le tribunal, édifié par dépositions de témoins et rapport d'experts, appliquera à l'illégale fantaisie de expulseur par le vide, la sanction pénale qu'elle comporte.

Ce sera justice, comme l'on dit au Palais, mais la famille chassée de sa demeure, en flagrante violation d'une loi toujours en vigueur, par la pioche inexorable des démolisseurs et obligée de se réfugier momentanément chez des amis ou des parents, où ira-t-elle s'abriter ?

Le problème du logement reste pour longtemps encore angoissant dans nos régions dévastées et le retour au droit commun préconisé par le Garde des Sceaux, n'apportera pas chez nous, avant le complet relèvement de nos ruines, une solution pratique, marquée d'équité.

E. POLVENT.

La Conférence de Londres est close

L'accord Franco-Turc cause une vive satisfaction

Londres, 12 mars. — La conférence s'est réunie ce matin, à 11 h. 45, au palais de Saint-James, devant lequel le public était assez nombreux, attiré par les nouveaux venus : les délégués autrichiens.

La présentation des propositions des Alliés, déjà connues, à M. Calogeropoulos, ne fut qu'une simple formalité. Les Grecs donneront leur réponse aux Alliés probablement à Londres, qu'ils ont l'intention de quitter vraisemblablement mardi.

La signature de l'accord avec le gouvernement d'Angora, signé par M. Briand et Bekir Sami Bey, a causé, parmi la délégation ottomane, une très vive satisfaction.

La question autrichienne sera réglée plus tard

La Conférence entendit ensuite les délégués autrichiens. Le docteur Mayr, chancelier d'Autriche et ministre des Affaires étrangères, lut un long exposé, concluant que l'Autriche ne pouvait vivre qu'avec l'assistance des puissances pendant deux ou trois ans. M. Lloyd George répondit que les Alliés étaient disposés à aider l'Autriche, mais que leurs propres charges étaient extrêmement lourdes. Finalement, sur la proposition de M. Loucheur, il fut décidé que les demandes du docteur Mayr seraient examinées dans l'après-midi par un Comité d'experts alliés qui entendra la délégation autrichienne. Ce Comité continuera son examen la semaine prochaine et fera connaître les résultats de ses études au docteur Mayr et à ses collègues.

La séance a été levée à 1 h. 40 et la Conférence de Londres est close. M. Loucheur partira ce soir pour Paris, à 4 h. 50.

L'Allemagne espère EN DE nouvelles négociations

Et, elle estime que les alliés doivent faire de nouvelles ouvertures

Berlin, 12 mars. — M. Simons a prononcé, ce matin, au Reichstag, devant une salle très calme, un discours, dont voici la substance :

Après avoir longuement justifié les contre-propositions, il regrette en termes amers que les français n'aient pas accepté la collaboration des Allemands au travail matériel de reconstruction.

Il assure ne pas comprendre les motifs des Alliés, déclare les sanctions illégales et qualifie de « gifle » le dénouement de la Conférence.

Toutefois on cherchera de nouveaux moyens de fonder une base de négociations. Mais l'Allemagne ne pourra pas renouveler les offres qu'elle a faites à l'Entente, car sa situation matérielle aura empiré par suite des sanctions.

Il demande au Reichstag d'approuver son refus d'accepter les décisions de Paris et déclare qu'aux prochaines négociations, la délégation allemande devra avoir à sa tête un autre ministre des Affaires étrangères que lui, mais aussi décidé à repousser les décisions de Paris.

Le docteur Simons a annoncé à la commission des Affaires étrangères que le Reich n'avait aucunement l'intention de faire de nouvelles propositions ; que les rapports entre les Alliés étaient arrivés à un point mort et que du moment que c'était l'Entente qui avait rompu les négociations, c'était à elle également qu'il incombait de faire de nouvelles ouvertures.

Les ambassadeurs allemands resteront à Berlin

A la commission des affaires étrangères, Hermann Muller, président du Parti socialiste, a demandé au ministre s'il était exact que le gouvernement eut décidé de rompre les rapports diplomatiques avec l'Entente et si c'était dans ce but que les ambassadeurs et ministres d'Allemagne à Paris, Londres et Bruxelles, avaient été rappelés à Berlin.

Le docteur Simons n'a pas répondu immédiatement à cette question ; mais, dans l'après-midi, le cabinet convoquait les chefs de partis et leur fournissait des explications embarrassées qui, d'après ce qu'on affirmait dans les couloirs du Reichstag, confirmaient pleinement la thèse du député socialiste : à savoir que les ambassadeurs et ministres d'Allemagne à Paris, Londres et Bruxelles ne rejoindront pas leur poste, pour le moment, au gouvernement auprès duquel ils sont officiellement accrédités.

Le seul contact qui demeure actuellement entre l'Allemagne et l'Entente sera assuré par le docteur Bergmann, qui est reparti pour Paris.

« L'Application des sanctions sera efficace » dit M. Briand

Paris, 12 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée. Le président du Conseil a rendu compte de la mission qu'il vient d'accomplir à Londres et des accords intervenus.

Le Conseil des ministres a tenu à féliciter M. Briand des heureux résultats qu'il a obtenus.

Au cours d'une interview qu'il a accordée à l'un de nos confrères parisiens, M. Briand a déclaré que la nouvelle affirmation de la solidarité entre Alliés qu'il a obtenue à Londres, sera de nature à faire réfléchir les Allemands.

En ce qui concerne les pourparlers de Londres, M. Briand a précisé qu'il avait obtenu tout ce qu'il désirait et a ajouté que les sanctions démontreront incessamment leur efficacité, car la France possédait des gages dont elles saurait se servir.

Le résultat pratique des sanctions économiques

Les instructions précises que M. Lloyd George a données à la haute commission interalliée, relativement à l'application des sanctions économiques, permettent d'évaluer ainsi le résultat pratique de cette opération :

1 La saisie des débouchés de la Ruhr, de Duisbourg et de Ruhrort est la sanction la plus profitable. On évalue à 25 millions de tonnes la quantité de charbon sortant de ces deux villes ;

2. La saisie des douanes sur la frontière germano-française et germano-belge présente une opération facile, mais dont le rendement ne peut pas être encore prévu. Toutefois le haut commissaire britannique à Cologne ont atteint, en 1920, 200 millions en marks papier ;

3 L'établissement du cordon douanier entre l'Allemagne libre et l'Allemagne occupée permettra d'appliquer un tarif extrêmement léger pour les marchandises sortant de Rhénanie, soit 1 à 2 % ad valorem. Le tarif des marchandises allemandes parvenant en Rhénanie sera plus substantiel.

On prévoit en Allemagne des impôts supplémentaires

Un journal parisien apprend de Berlin que, dans certains milieux financiers, on estime que les sanctions économiques causeront, dans le budget allemand, un déficit de 35 % qui nécessitera l'application d'impôts supplémentaires.

Le Reichstag approuve l'attitude du Gouvernement

Berlin, 12 mars. — Les quatre partis de la coalition gouvernementale ont déposé le projet de motion suivant : Le Reichstag approuve l'attitude du Gouvernement persistant dans le rejet des exigences inacceptables de l'Entente, malgré les mesures de violences dont on nous a menacés à Londres et qui sont maintenant appliquées.

Ce projet a été adopté par 268 voix contre 49 des indépendants et des communistes.

Le roman d'amour et de mort d'une fermière, veuve de guerre

ELLE A ETE TUÉE PAR SON CHARRETIER AMOUREUX QU'ELLE AVAIT CONGEDIÉ

Coulommiers, 12 mars. — Mme veuve Hubert, née Ernestine Hulcot, âgée de 32 ans, mère de deux fillettes, cultivatrice à Boitron, près de Rebais, avait pris, à la mort de son mari, tué au champ d'honneur, la direction de son exploitation agricole. Elle entretenait des relations intimes avec son charretier, Léon Dutriaux, 35 ans, originaire d'Ussy-sur-Marne, quand M. Hubert, frère du cultivateur mort glorieusement, vint proposer à sa belle-sœur de l'aider dans son travail.

A partir de ce jour, la fermière rompit toutes relations avec le charretier. Celui-ci en conçut un vif chagrin. Il quitta la ferme il y a un mois et revint, avant-hier, armé d'un couteau à lame effilée.

Dans la ferme il surprit son ex-maîtresse en train de traire. Il lui fit une nouvelle sommation. Sur le refus formel de la fermière, il se jeta sur elle, et la frappa cruellement de sept coups de couteau.

Atteinte de trois plaies pénétrantes au cœur, la pauvre femme s'affaissa et succomba. Cependant le meurtrier s'enfuyait.

Devant le cadavre de sa mère, la fille aînée poussa des cris qui furent entendus dans le voisinage.

Le Parquet de Coulommiers s'est transporté sur les lieux. Le docteur Alleaume a procédé à l'autopsie de la victime.

Dans la soirée le meurtrier s'est constitué prisonnier à la maison d'arrêt de Coulommiers. Interrogé il a dit que « ne pouvant vivre séparé de Mme Hubert qu'il aimait profondément, il l'avait tuée ».

L'Enquête de l'Internationale Syndicale EN AUTRICHE

G. DUMOULIN DIT A NOS LECTEURS LES RÉSULTATS DE SON ENQUÊTE EN AUTRICHE ALLEMANDE

Au moment où la situation internationale reste toujours angoissante, agitant les esprits et opposant des intérêts, il est du devoir de l'Internationale Syndicale de ne pas borner son action à lancer des proclamations retentissantes et vaines. Il lui faut rendre plus solides, en les matérialisant, les liens qui rattachent les travailleurs de tous les pays. L'anxiété est au cœur de tous les hommes rien qu'à la pensée que nous pouvons encore subir de nouveaux massacres entre les peuples et que les menaces militaristes restent toujours pressantes et périlleuses.

En dehors de l'action des gouvernements desquels la violence est toujours à craindre ; au-dessus de la diplomatie toujours secrète et des diplomates toujours routiniers et ténébreux, l'Internationale Syndicale doit prendre contact avec les travailleurs pour connaître tout à la fois leurs besoins, leurs droits et leurs aspirations.

C'est dans ce but qu'une série d'enquêtes a été décidée par le Bureau d'Amsterdam. A ces enquêtes participent actuellement des délégués ouvriers des différents pays. A l'heure où j'écris des camarades, dont Jouhaux, sont en Haute-Silésie, d'autres sont dans les régions dévastées : une délégation est allée dans la Sarre et il m'est échu de me rendre en Autriche allemande pour étudier sur place la situation économique de ce pays et m'entretenir avec les ouvriers autrichiens.

J'étais là-bas avec un délégué allemand, Grasmann, et un délégué norvégien, O. Lian. Nous y sommes restés une semaine, du 21 février au 1er mars. Nous avons parcouru une partie du pays, visité les centres industriels et étudié la vie de la grande cité viennoise. Nous avons puisé une foule de renseignements auprès des militants qui dirigent les organisations ouvrières, auprès des autorités qui gouvernent, qui administrent et qui sont chargées du ravitaillement. Nous avons pénétré la vie intime des ouvriers dans leur famille, dans leurs maisons ouvrières, dans les ateliers et les usines, où nous avons vérifié le fonctionnement du contrôle ouvrier par les Syndicats qui est une conquête réalisée par la République autrichienne à la suite de la chute de la dynastie des Habsbourg.

L'Autriche allemande est tout à la fois une monstruosité économique et géographique. Que l'on s'imagine un gros poulpe, à qui on aurait coupé les tentacules. La tête de ce poupie, c'est Vienne avec ses deux millions de bouches à nourrir. Jadis les tentacules allaient en Galicie, sucer du pétrole ; en Bohême, extraire du charbon et du fer, en Hongrie chercher du blé ; en Croatie, en Bosnie, en Herzégovine chercher du bétail et des primeurs, de quoi vivre. Le poulpe avait un grand bras, le Danube, et des réseaux de chemins de fer. Ces bras sont coupés, raccourcis et difformes. Il faut à l'Autriche 500.000 tonnes de blé par an, elle n'en produit que 100.000 tonnes. Il lui faut 40.000 tonnes de charbon par jour, elle produit 6 à 7 mille tonnes de lignite impropre à ses usines et insuffisant à son chauffage domestique. Il lui manque donc de ce fait, le pain du corps et celui de l'industrie : le blé et le charbon.

Toute la population de ce pays devrait être malheureuse. Elle ne l'est pas toute. Les paysans ont profité de la guerre un peu comme les nôtres. Ils ont payé leurs hypothèques et acheté la terre. Ils vivent, non pas dans l'abondance mais ils ne connaissent pas la misère. C'est Vienne, la grande et belle cité de Mozart et de Beethoven qui souffre pour tous ; Vienne est malheureuse. Apparemment, superficiellement, on n'y voit pas la misère. Il faut voir plus intimement et lire sur les habits usés, les chaussures trouées, les visages amaigris, la misère qui sévit.

Il faut aller dans le ménage de l'ouvrier, du fonctionnaire et de la classe moyenne pour sentir la souffrance. Il faut vivre ici avec une ration de 1200 grammes de pain par semaine. Dans ce pain il entre 40 % de maïs, 30 % de seigle, 30 % de froment. On mange de la viande une fois la semaine. La graisse est rare. Mais ce qui manque le plus c'est le lait pour les enfants. Pour les enfants le mal est quasi irréparable et il y a à Vienne une génération de sacrifiés et de malheureux. Résultats pénibles que la guerre a laissés. Situation qui s'améliore peu à peu par les secours des œuvres internationales, américaines et anglaises : L'Internationale syndicale a apporté ici sa part de solidarité.

Mais cette situation ne peut tenir. Financièrement l'Autriche va à la ruine. Avec ses 6 millions d'habitants qui doivent nourrir les 2 millions de Viennois, elle grève ses finances par des emprunts onéreux qui abaissent son change.

A quelle solution s'accrochent les Autrichiens ? Le rattachement à l'Allemagne ? Les ouvriers que j'ai interrogé n'ont pas là-dessus une opinion bien arrêtée. Ils veulent vivre en travaillant et demandent qu'on leur fournisse les moyens de travailler. Les industriels à qui j'ai posé la question ne tiennent pas au rattachement parce qu'ils craignent la concurrence allemande. Les hommes politiques, les partis veulent le rattachement qu'ils préfèrent à la reconstitution d'une fédération danubienne qui risquerait, disent les socialistes, de favoriser le retour d'une monarchie. Telle est la physionomie générale des choses que j'ai vues dans ce pays et dont l'exposé complet permettra à l'Internationale syndicale de s'éclairer pour bien connaître les problèmes internationaux qui se posent à l'heure présente à l'attention du monde du travail.

G. DUMOULIN,

Secrétaire-adjoint de la C. G. T.

La servante et les voleurs

ELLE SE DISAIT LEUR VICTIME, MAIS AVOUA QU'ELLE ETAIT LEUR COMPLICE

En pénétrant dans sa cuisine hier soir, vers 8 h. 30, M. Laureau, demeurant 112, boulevard de la Chapelle, à Paris, aperçut, étendue sur le sol, sa bonne, Jeanne Guette, 23 ans, bâillonnée et ligotée. M. Laureau courut chercher les agents, qui délièrent les liens faits avec des mouchoirs et ranimèrent la domestique qui feignait d'être évanouie.

MM. de Gallardo, juge d'instruction ; Philippon, substitut du procureur de la République ; le docteur Paul et M. Caron, commissaire à la police judiciaire, interrogèrent la jeune fille, qui tout d'abord déclara qu'elle avait été assaillie par deux cambrioleurs, puis finalement avoua que deux individus dont elle refusa de donner les noms et dont elle était la complice avaient organisé cette mise en scène.

Une trentaine de milliers de francs de bijoux et de vêtements ont été emportés par les voleurs.

L'indélicate soubrette a été dirigée sur le Dépôt.

Le gamin enchaîné

IL S'ETAIT EVADE PENDANT SON TRANSFERT DANS UNE COLONIE PENITENTIAIRE.

Des gardiens de la paix amenaient, hier matin, au commissariat des Quinze-Vingts, à Paris, un jeune homme de seize ans, disant s'appeler Léon Bécart et habiter rue Guilleminot, qui n'avait pu payer son déjeuner chez un marchand de vins de la rue de Lyon.

Comme on l'interrogeait, une concierge de la rue Traversière faisait remettre au commissaire une lettre tombée en cours de route, de la poche de Bécart, adressée à un de ses amis de Paris.

« J'ai réussi, écrivait-il, à m'évader hier en gare de Saincaize et à rejoindre Panam. Seulement le bras droit me fait mal car j'y ai encore des menottes, la chaîne et les menottes de mon compagnon, également évadé, après s'être détaché. Quoique « ricard », je ne risque pas grand'chose maintenant en restant « peinard » mais apporte-moi vite une lime pour me... déchaîner. »

Le gamin avoua alors se nommer Léon Munch, seize ans, chasseur de café à Montbrison, condamné pour vol et port d'armes prohibées à être enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité. Parti jeudi de la maison d'arrêt de Saint-Etienne, avec un gardien pour gagner la colonie de Valdrèvre (Cher), il avait réussi à s'évader à Saincaize, à gagner par des trains de marchandises, Nevers, Montargis où il avait pris sans billet le train pour Paris.

En relevant sa manche droite, le commissaire retrouva les menottes et chaînes dont il parlait dans sa lettre.

Munch a été envoyé au dépôt.

UNE MORT HORRIBLE

BROYÉ PAR UN ROULEAU DE FER

Marseille, 12 mars. — Au mas du Grand Romiou, en Camargue, M. Baptistin Bayle, âgé de 43 ans, a été renversé et broyé par un rouleau en fer servant à aplanir les terres.

A deux doigts de la mort

400.000 OBUS A GAZ ASPHYXIANTS MENACERENT D'EXPLOSER ENTRE BASUEL-POMMEREUIL-ORS.

Les habitants des paisibles villages de Basuel, de Pommereuil et d'Ors viennent d'échapper à une terrible catastrophe qui fut à deux doigts de se produire.

A moins de 2 kilomètres de ces localités, au milieu du bois Lévêque, se trouve un formidable dépôt de munitions contenant 400.000 obus, pour la plupart à gaz asphyxiants.

Subitement, jeudi à 13 heures, pour une cause encore ignorée, un incendie se déclara à une des extrémités du bois Lévêque. On devine quelle fut l'émotion dans le pays. Si le fléau se propageait suffisamment pour atteindre le dépôt de munitions, c'en était fait des trois localités.

Prévoyant ce danger terrible, toute la population valide accourut sur les lieux.

Il fallait, de toute nécessité, arrêter la marche de l'incendie, qui gagnait à travers le fourré, notons-le, avec une rapidité foudroyante, s'étendant déjà sur trois kilomètres de large et quatre kilomètres de profondeur.

Vite et vite, des tranchées furent creusées autour du dépôt de munitions. Cela permit de circonscrire le terrible et menaçant fléau.

Pour cette fois le dépôt de munitions et, par cela même les trois communes situées à proximité, furent sauvées.

Tout de même, les habitants de ces localités seraient désireux, à bon droit, que l'autorité militaire veuille bien les débarrasser au plus vite de cet énorme amas d'obus asphyxiants, qui met leurs biens et leurs jours en un danger continuel.

Autour du crime d'Isbergues

UNE PERQUISITION FRUCTUEUSE CHEZ L'UN DES MAROCAINS INCULPES

L'enquête ouverte au sujet du crime d'Isbergues, suit son cours.

Des perquisitions ont été faites par la gendarmerie au domicile des inculpés arrêtés après l'assassinat.

Elles ont été fructueuses. Dans la chambre qu'habitait Lascen Ben Mohamed, on trouva dans la poche d'un pantalon de velours un revolver chargé ; on trouva également un mouchoir enveloppant 12 cartouches et un couteau à cran d'arrêt avec lame de seize centimètres, à l'état neuf. Ce couteau porte des taches d'oxydation récentes paraissant avoir été lavées. Sur l'anneau du cran d'arrêt on remarque aussi quelques taches de sang.

Ces pièces à conviction ont été conservées. Elles seront précieuses pour aider à l'instruction que M. Carreley juge croit poursuivre cette semaine.

M. le docteur Quénée, médecin légiste, a constaté, ainsi que le « Réveil » l'a relaté, que la victime avait reçu trois coups de couteau : à la fesse gauche à l'épaule gauche et au-dessous du creux de l'aisselle. Ce dernier, qui a atteint le poumon et le cœur a provoqué une mort rapide.

C'est là qu'en sont les choses concernant le crime d'Isbergues, sur lequel plane toujours le mystère. Mais attendons un nouvel interrogatoire des inculpés.

La révolte anti-soviétique S'ÉTEND en Russie et en Ukraine

Mais elle serait réprimée dans la région de Pétrograd

On mande de Varsovie au « Daily Express » que la révolte antisoviétique paraît réprimée dans la région de Pétrograd, mais qu'elle s'étendrait à la Russie blanche, à la Russie centrale et à l'Ukraine.

Les insurgés progressent aux environs de Moscou

Un message « Central News », d'Helsingfors, confirme que les insurgés se sont emparés de Tver, centre commercial et stratégique important, situé à 150 kilomètres environ au nord-ouest de Moscou, et d'où les autorités soviétiques avaient retiré les troupes rouges qui s'y trouvaient pour les envoyer à Pétrograd. Des combats violents se livrent autour de Pétrograd et, dans la soirée du 10 mars, les bolchevistes ont évacué Sijovo et se sont repliés sur Krasnoié-Selo.

Des troupes rouges se sont révoltées à Minsk

Le « Daily Mail » apprend qu'à Minsk, située à 450 kilomètres à l'est de Moscou, les troupes se seraient révoltées et auraient massacré les commissaires bolchevistes.

Un gouvernement anti-soviétique est prêt à entrer en Russie

Un gouvernement, composé de tous les partisans antisoviétiques, dit une dépêche de Berlin, a été formé à Reval et attend le moment propice pour entrer en Russie. Le général Gotyoski a été nommé premier ministre.

Un manifeste de Cronstadt

Le gouvernement des insurgés de Cronstadt télégraphie :

« Les communistes qualifient de révolte notre lutte pour l'établissement d'un véritable gouvernement des Soviets : en réalité, ce sont eux qui sont des révoltés et non pas nous. Les ouvriers exigent la réorganisation des Soviets. Le gouvernement actuel, avec son chef souillé de sang, paralyse la volonté du peuple pour maintenir sa puissance. Il fusille ou violente les ouvriers honnêtes. Nous assurons le monde entier qu'aucun général blanc ne nous dirige. Nous n'avons conclu aucun traité avec la Finlande, ni pour obtenir son concours militaire, ni pour en recevoir des secours en vivres et en munitions. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour venir à bout des communistes, mais si le combat se prolonge, nous serons probablement obligés de demander ailleurs des secours pour nos héros blessés, pour les enfants et pour la population civile. La garnison de Cronstadt et les ouvriers, délivrés du joug honteux des communistes, ont résolu de poursuivre la lutte jusqu'au bout. »

La Commission départementale de Chômage du Nord

La première séance sera présidée aujourd'hui par le Ministre du Travail

Aujourd'hui se tiendra à la Préfecture du Nord, la première réunion de la Commission Départementale du Chômage, sous la présidence de M. Daniel Vincent, ministre du Travail.

Les DELEGUES OUVRIERS SERONT PRESENTS

Six délégués des organisations syndicales ouvrières font partie de la Commission. Une certaine hésitation s'était produite du fait que les délégués avaient été nommés par le Préfet, sans que les Syndicats aient été consultés. Après une mise au point de la question le Secrétaire de l'Union Départementale, Henri Lauridan, a adressé aux délégués ouvriers le télégramme suivant :

UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD

Aux Délégués à la Commission Départementale du Chômage

La Préfecture du Nord, par différentes démarches à admis ce point de vue que les organisations ouvrières désigneront à l'avenir leurs délégués et que l'U. D. sera le canal de toutes les demandes officielles.

Dans ces conditions, je vous demanderais de vouloir bien aller, à titre purement auditif à la réunion qui doit avoir lieu demain. Un compte rendu nous sera ensuite donné. Chaque Union locale pourra le discuter et voir si la collaboration peut être utile à la classe ouvrière dans le cas qui nous occupe.

Avec mes cordiales salutations,

Henri LAURIDAN.

L'arrivée de MM. Daniel-Vincent et Lugol à Lille

MM. Daniel Vincent, ministre du travail et Lugol, sous-secrétaire d'Etat aux Régions Libérées, sont arrivées hier à Lille par le train de 8 h. 25. M. Daniel Vincent était accompagné de M. Clausel, son chef de cabinet.

Les Ministres ont été reçus par MM. Naudin, Préfet du Nord ; Cameau, secrétaire général du service de la reconstitution ; Clercq, chef du service automobile et Brochard, chef principal de la gare de Lille.

Le Préfet a emmené MM. Daniel Vincent, Lugol et Clausel à la Préfecture où ils ont passé la nuit.

LE SOLDAT PORTUGAIS INCONNU

SON CORPS, EXHUMÉ A LA GORGUE, A ÉTÉ EMBARQUÉ AU HAVRE

On a exhumé à La Gorgue-Estaires, le corps du Portugais, héros inconnu, qui sera transporté à Lisbonne par le paquebot « Porto », en même temps que trois cercueils d'officiers portugais tombés au front.

Transporté au Havre, samedi, à 14 heures, le corps du soldat portugais inconnu a été solennellement conduit sur un affût de 75 de la caserne Kléber au quai d'escale, d'où il a été embarqué sur le « Porto ».

La mort de Pâquerette

SON MEURTRIER LA PAIERA DE TOUTE UNE VIE D'EXPIATION

Beauvais, 12 mars. — Adrien Puy, 37 ans, qui, en février dernier, tua sa maîtresse, Pâquerette Bareste, 17 ans, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il est cossu le chef de gare

MAIS SES GAINS MALHONNETES LE FONT ALLER EN PRISON UN AN

Montpellier, 12 mars. — Un an de prison et 3.000 francs d'amende à M. Monteel, chef de gare, qui, moyennant des dons en espèces ou en denrées, favorisait pour certains négociants l'expédition de leurs marchandises, tandis que d'autres se trouvaient dans l'impossibilité de faire leurs envois.

LE PROCÈS COMMUNISTE

Douzième Audience

Le Réquisitoire

Paris, 12 mars. — Dès l'ouverture de cette douzième audience, à 13 heures, la parole est donnée à M. l'avocat général Bloch-Larroque pour prononcer son réquisitoire.

Ce qu'est un complot

M. Bloch-Larroque tient tout de suite, d'après le Code Pénal, à définir ce qu'il faut entendre par complot. « C'est la résolution arrêtée et concertée, entre des personnes, d'agir pour détruire le gouvernement, ou exciter les citoyens à s'armer contre l'autorité. Aussi, cela ne veut pas dire que pour qu'il y ait complot, la moindre action soit nécessaire. Le complot n'exige pas l'action, il n'exige que la résolution d'agir ».

« Ces accusés sont les chefs du complot »

« Mais pourquoi ces dix accusés seulement ? Des témoins se sont étonnés de ce choix. C'est que ces accusés, qui faisaient partie de trois groupements différents, étaient les véritables chefs du complot. C'est un complot qui part de Moscou. Ces hommes étaient d'accord avec Moscou, et constituaient, grâce à Moscou, un vaste complot international, dont le but était de détruire l'ordre établi, d'ériger le gouvernement des Soviets, et la dictature du prolétariat.

« Ce que l'on voulait, c'était de créer un mouvement pour sauver la dictature des Soviets en Russie.

« Ce complot fut donc une vaste organisation qui allait de Russie jusqu'en France ».

« Qu'on nous fusille tout de suite », crie Souvarine.

Le président Drioux intervient, mais M. Bloch-Larroque dit : « Je veux bien être interrompu, mais je demanderai alors de parler quand votre avocat parlera à son tour », et comme Me Torrès se lève, M. Drioux menace de lever l'audience si ces incidents se renouvellent.

L'avocat général peut alors poursuivre son réquisitoire : « Ce qu'on poursuit ici, sont venus dire des témoins, c'est la liberté de pensée. Non, ce n'est pas la pensée, ce n'est pas un article de journal, ce n'est pas une internationale que nous poursuivons ; non, nous poursuivons la résolution arrêtée et concertée de détruire le gouvernement ».

Circonstances aggravantes

« Après vous avoir montré qu'il y avait eu complot, poursuit M. Bloch-Larroque, il me reste à vous exposer les circonstances aggravantes du complot, les actes préparatoires de l'attentat qui sont la propagande, les Soviets et la grève », et M. l'avocat général rappelle la propagande qui fut entreprise par les accusés pour, selon leur aveu, éduquer les masses, les Soviets qui furent organisés n'étaient pas de simples Soviets de propagande, ils devaient former des cadres pour la future révolution. Ils étaient les noyaux des futurs soviets des régions, enfin les grèves qui furent la preuve palpable de l'existence du complot, ces grèves étaient révolutionnaires, car elles se sont exercées en dehors de tout mouvement corporatif.

A plusieurs reprises, les accusés et la défense interrompent le réquisitoire de l'avocat général et l'on entend au milieu du bruit M. Drioux qui menace de lever l'audience.

« Que veulent ces hommes, si ce n'est asservir notre pays comme une infime minorité a asservi la Russie, et à cette heure, la Russie meurt de faim ».

Ces derniers mots provoquent un nouvel incident : « C'est de votre faute, s'ils meurent de faim, en Russie », crient les accusés.

« Je crois que vous vous croyez dans une réunion publique », réplique M. Bloch-Larroque s'adressant à un avocat qui voulait protester également.

M. Bloch-Larroque peut cependant terminer son réquisitoire. Il demande un verdict de culpabilité.

« C'est contre la liberté de la nation que ces gens-là ont conspiré ; c'est contre les libertés si chèrement acquises, c'est pour nous placer sous la dictature de Moscou qu'ils sont ici. »

Les peines applicables

« Messieurs les jurés, je dois vous dire brièvement que si vous répondez affirmativement à toutes les questions qui vous seront posées, c'est-à-dire à la question du complot et à la question des circonstances aggravantes, ce sera la peine de la déportation simple.

« Si vous répondez affirmativement aux deux questions avec les circonstances atténuantes, la cour pourrait prononcer la peine de la détention à temps ou du bannissement, et c'est à cette réponse que je me rallie, et que je vous demanderai de vous rallier.

« Enfin, si vous écartez les circonstances aggravantes, la cour descendant d'un degré dans l'échelle des peines, pourrait rapporter une condamnation de cinq à un an de prison.

« Votre devoir, Messieurs les jurés, vous ne faillirez pas. Vous n'oublierez pas que les Français qui ont accompli les plus dures sacrifices, ne consentiront pas à se mettre à la remorque de l'Internationale de Moscou, et vous aurez défendu la société contre cette dictature des Soviets, qui serait la négation de toute liberté ».

Cette péroraison est écoutée dans un silence relatif et l'audience renvoyée à lundi après midi.

On croit tenir les assassins du « Premier » Espagnol

Madrid, 12 mars. — C'est dans un petit chalet situé entre Chamartin de la Rosa (banlieue de Madrid) et le faubourg de Los Cuatros, qu'a été retrouvé le side-car qui croit-on, a servi aux assassins de M. Dato. Dans ce side-car étaient deux pistolets automatiques dont le calibre correspond exactement à celui des armes dont se servirent les meurtriers de M. Dato.

En même temps les gardes arrêtaient deux individus qui flânaient aux environs de Chamartin.

L'un des suspects est un nommé Villaris, chauffeur d'une expérience consommée, qu'on soupçonne fort d'être l'individu qui conduisait la motocyclette pendant que ses complices, qui tiraient des deux mains, ouvraient le feu contre l'auto présidentielle. Il semble bien qu'on tienne la bonne piste et qu'avant quarante-huit heures, Villaris aura divulgué toute l'histoire du complot. Quant aux autres arrestations opérées, on n'y attache pas d'importance.

Un enfant dans le ruisseau

Un enfant de sexe masculin, paraissant âgé d'un an, a été trouvé, abandonné dans le ruisseau, en face du numéro 6 de la rue Sedaine à Paris. Il a été envoyé aux Enfants assistés par les soins du commissaire de police qui ouvrait une enquête.